

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/24**

**Séance du 25 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire,

Date de convocation : 17 mai 2023	
Nombre de Membres en exercice :	18
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Vote Contre :	0
Abstention :	0

**Présents :** MM LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, Mmes LABONNE-NOLLET Laurie, MORIN-DESMURS Michèle, MM DESCHARNE Samuel, Pierre PLATHEY, BUSSEUIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel , CLEMENT Pascal.

**Procuration :** Mme. MATHUS Véronique à Mme CLEMENT Nathalie, Madame MARTINOT Noémie à Monsieur BERDAGUE Patrick, Mme MUNCH Armelle à Mr DESCHARNES Samuel, Mme DELANGLE Sylvie à Monsieur LAROCHE Daniel

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Nathalie CLEMENT

**Objet : Demande de subvention au titre du produit des amendes de police – sécurisation de la circulation des bus devant l'école maternelle**

Monsieur le Maire rappelle que la commune prévoit des aménagements urbains au niveau de la rue Jean Garmier visant à sécuriser la circulation des bus aux abords de l'école du Vieux Moulin.

Monsieur le Maire rappelle que le Département de Saône-et-Loire procède à la répartition du produit des amendes de police aux communes de moins de 10 000 habitants.

Le montant total HT des travaux est estimé à 3 234.50€.

Le conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, **DECIDE :**

**-DE SOLLICITER** une aide aussi élevée que possible au titre du produit des amendes de police pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus,

**-D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en lien à cette demande.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le ..... <i>05/06/2023</i> .....
Acte contresigné le <i>05/06/2023</i> .....
Le Maire, C. LAVENIR

*La secrétaire,  
N. CLEMENT*



Le Maire,

Christian LAVENIR